DIERENARTSEN ZONDER GRENZEN | VETERINAIRES SANS FRONTIERES
BELGIUM

VSF Policy Brief

Mai 2018

N°6

DÉVELOPPER L'AUTONOMIE DES FEMMES GRÂCE À L'ÉLEVAGE FAMILIAL

- L'élevage familial est le moyen par excellence pour promouvoir l'égalité de genre dans de nombreux pays du Sud. Grâce à l'élevage familial, **les femmes peuvent se créer un capital et devenir actrices de l'économie locale. Une manière d'améliorer à la fois leur autonomie, leur sécurité alimentaire et nutritionnelle mais aussi leur résilience.**

- Afin d'éviter d'exclure les éleveuses villageoises de leurs stratégies, il est essentiel que les acteurs politiques et économiques fassent une **distinction claire entre (i) agriculture à proprement parler et élevage, et (ii)** parmi les différents types d'élevage, **entre élevage familial et élevage conventionnel.**

- Vu l'importance de l'élevage familial dans le développement de l'autonomie des femmes, il faudrait retrouver une **cohérence entre les actions de la coopération au développement et la volonté de « promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes ».** Il est vital pour les femmes que leurs élevages familiaux soient protégés face au développement d'un élevage agro-industriel local. Car l'agriculture familiale est au cœur de la production dans les pays pauvres, notamment en Afrique.

90 % des exploitations agricoles dans le monde sont de type familial et produisent plus de 80 % de la nourriture mondiale. Au sein de ces exploitations, les femmes représentent pratiquement la moitié de la main d'œuvre (Banque Mondiale, 2017). Malheureusement, les femmes ont peu accès aux terres agricoles, et bien souvent, le droit coutumier les empêche d'en hériter. Puisqu'il ne nécessite pas forcément d'accès à la terre, l'élevage familial offre de meilleures options pour les femmes en termes d'emploi et leur permet d'améliorer durablement leurs conditions de vie (au niveau économique, social et environnemental). L'élevage familial présente d'autres avantages : il est basé sur des structures existantes (la majorité des familles possèdent quelques poules) et il est culturellement accepté par les hommes que les femmes élèvent des animaux à cycles courts tels que les lapins, chèvres ou poules pendant qu'eux gèrent plutôt le bétail de type bovin. Lorsque les femmes gagnent de l'argent supplémentaire, elles le dépensent pour la santé, les vêtements, l'éducation et l'achat d'aliments qu'elles ne produisent pas. Ainsi, elles veillent à un meilleur équilibre nutritionnel pour toute la famille et deviennent les gardiennes de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. De plus, à travers l'élevage familial, les femmes peuvent se créer un capital (grâce aux créations d'associations d'éleveuses, ventes groupées, etc...) qui leur permettra de passer de la sphère domestique traditionnelle à la sphère économique locale. *Cette nouvelle place dans la société leur permet de gagner en autonomie et estime de soi.* Pourtant, l'autonomisation des femmes par l'élevage familial fait face à de nombreux défis. Souvent, les femmes n'ont pas les moyens matériels ni la légitimité sociale pour pratiquer l'élevage de façon rentable. Elles ont peu accès aux crédits, au matériel de production, aux soins vétérinaires et aux moyens de locomotion. En plus, elles ont moins de temps car elles sont prises par les tâches domestiques. L'absence d'éducation des filles en général, et plus particulièrement l'absence de formation agricole, reste une réalité frappante, tout comme la faible représentation féminine au niveau des instances politiques locales. Parce que l'élevage familial représente une formidable opportunité pour les femmes, il est essentiel, dans les politiques et les programmes de coopération, de bien choisir les mots employés – pour ne pas exclure les femmes – et de différencier l'agriculture de l'élevage, et l'élevage familial de l'élevage en général. Dans cette optique, il faudrait aussi assurer la cohérence entre les objectifs économiques et la volonté de promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes. Il est vital pour les femmes que leurs élevages familiaux soient protégés face au développement d'un élevage agro-industriel local et des importations de produits d'origine animale. Il est essentiel pour les décideurs politiques de réaliser qu'agir pour la protection et le développement de l'élevage familial pour les femmes est avant tout une question de genre et pas uniquement une question économique et de développement.

© VSF, 2018

Vétérinaires Sans Frontières
Avenue Paul Deschanel 36-38
1030 Bruxelles
BELGIQUE

T + 32 (0)2 539 09 89
F + 32 (0)2 539 34 90

info@vsf-belgium.org
www.veterinairessansfrontieres.be

Photos :
© Tim Dirven
© Tim Bruijninckx
© Vétérinaires Sans Frontières

Note:
Dans ce document, le masculin est utilisé comme genre neutre et désigne aussi bien les femmes que les hommes.

LES FEMMES, MAÎTRESSES DE L'ÉLEVAGE FAMILIAL

Élevage familial

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture définit une exploitation familiale comme une exploitation où les membres de la famille sont les principaux travailleurs. Ce type d'exploitation agricole est basé sur une organisation familiale du processus de production et suppose un lien étroit entre production et consommation familiale. Le noyau familial est donc à la fois propriétaire, employé et preneur de décision. On estime que 1,5 milliards de fermiers travaillent dans 404 millions de fermes familiales de moins de 2 hectares (McIntyre, et al, 2009).

L'élevage familial est une sous-catégorie de l'agriculture familiale. Ce type d'élevage implique donc le même lien étroit entre production et consommation. **90 % des exploitations agricoles pratiquent l'élevage familial et produisent plus de 80 % de la nourriture à l'échelle mondiale.** Mais l'élevage familial dépasse la fonction purement alimentaire tirée de l'animal et de ses produits (viande, œufs, lait). Il a aussi une fonction économique (vente des produits) et sociale à travers la création d'emplois qui réduisent l'exode rural ou la création d'associations de productrices. Il a aussi un impact positif sur le plan environnemental : les déjections des animaux contribuent à fertiliser les sols et peuvent être valorisées comme source d'énergie (biogaz). L'élevage familial augmente aussi la résilience des ménages face aux aléas climatiques en diversifiant la production au sein de la famille. Enfin, l'élevage familial joue un rôle culturel important : les animaux servent de cadeaux lors de divers événements familiaux et religieux (naissance, mariage (dot), etc.), et la taille du troupeau peut être l'expression d'un statut social élevé.

Les femmes éleveuses

Actuellement, **les femmes représentent pratiquement la moitié des agriculteurs dans le monde** (Banque Mondiale, 2017). Elles sont aussi le moteur de la vie villageoise et familiale, au sein de laquelle elles jouent un rôle prédominant dans l'alimentation et la nutrition. D'après la Banque Mondiale, « elles constituent le chaînon humain entre le champ et l'assiette ». **Ce rôle de chaînon est rendu possible par l'agriculture et l'élevage familial que pratiquent ces femmes.** L'agriculture familiale est au cœur de la production dans les pays pauvres. Or, les femmes n'ont pas souvent les moyens pratiques, ni la légitimité sociale pour développer cette activité.

Des études ont montré que si les femmes avaient le même accès aux ressources productives que les hommes, leurs rendements augmenteraient de 20 à 30 %, et le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde diminuerait de 12 à 17 % (FAO, 2011). Ceci témoigne de l'énorme potentiel que représente l'élevage familial par les femmes. Si l'ensemble des acteurs du développement n'interviennent pas urgemment dans les pays touchés par la pauvreté pour aider les femmes à devenir autonomes, le développement de ces pays sera retardé. Et ce retard impactera les niveaux économique, environnemental et social (sécurité alimentaire, santé, éducation).

Opportunités

L'élevage familial présente plusieurs atouts pour faciliter l'autonomisation des femmes dans de nombreux pays du Sud. Plus qu'un emploi, l'élevage est un véritable mode de vie basé sur la culture et les traditions. En matière d'élevage comme dans d'autres domaines, les rôles et les tâches des hommes et des femmes sont **culturellement déterminés** et varient d'une région à l'autre. En général, en Afrique, les femmes s'occupent du petit élevage tandis que les hommes s'occupent du gros bétail. Cette répartition « genrée » du travail est généralement bien acceptée. Suivant la localité, les femmes gèrent les ressources telles que les volailles, les lapins, le lait, ainsi que les petits ruminants élevés à proximité de la maison. Les hommes, eux, s'occupent principalement de l'entretien et de la vente du gros bétail. Cette répartition du travail, ancrée dans la culture traditionnelle, favorise donc le développement des femmes dans des activités de petit élevage plus performantes et rentables.

Dans une optique visant le bien-être de la population, les relations hommes-femmes sont fondamentales pour assurer une stabilité sociale. Afin de développer l'autonomie des femmes via l'élevage familial, il faut donc sensibiliser les hommes (époux, fils, chefs de village, …) à l'importance du rôle des femmes dans leur économie et dans le bien-être de la famille et de la communauté. Ces sensibilisations peuvent par exemple s'appuyer sur des Bilans Simplifiés d'Exploitation[1], qui permettent de mesurer la valeur ajoutée du développement des élevages de type « féminin » et de souligner la complémentarité économique des activités des hommes et des femmes. Une telle prise de conscience chez les hommes est essentielle pour qu'ils travaillent aux côtés des femmes, égaux en dignité humaine et co-responsables. Les hommes ont un rôle important à jouer dans ce processus en tant que facilitateurs du changement.

Economiquement, l'élevage familial offre aussi des opportunités aux femmes tant au niveau micro que macro-économique. En effet, soutenir l'élevage familial revient à appuyer des exploitations et des familles qui pratiquent déjà l'élevage familial, de manière plus ou moins structurée.

Pour les femmes qui devraient partir de zéro, le petit élevage ne demande pas beaucoup de capital de départ : les frais pour acheter une poule ou une chèvre sont assez réduits. L'élevage familial représente donc un investissement réaliste pour les femmes, dont les ressources sont limitées et dont l'accès au crédit reste difficile par manque de garanties à offrir aux banques.

[1] *Un Bilan Simplifié d'Exploitation est un outil de suivi-évaluation qui consiste en une photographie socioéconomique d'une famille d'éleveurs. Hindatou Amadou (APESS) interviewée par Hélène Basquin.*

Par ailleurs, certains types d'élevage ne nécessitent pas de terres agricoles. Par exemple, une femme qui veut se lancer dans l'aviculture à Bamako n'a pas forcément besoin de cultures fourragères pour nourrir ses quelques poules mais peut directement acheter de la provende. Un avantage non-négligeable quand on sait que, dans de nombreux pays, les femmes n'ont pas le droit d'acheter de terres et d'en hériter. Même si elles sont à la tête de nombreux ménages[2], les femmes n'ont souvent pas de droit de propriété, et ne disposent que d'un usage précaire de la terre. L'élevage offre donc la possibilité aux femmes d'améliorer durablement leur statut au sein de la société.

Au niveau macro-économique, l'élevage familial peut servir de tremplin aux femmes pour passer de la sphère domestique à la sphère économique. En effet, grâce aux revenus et bénéfices obtenus, les femmes peuvent investir dans leur propre activité économique tout en continuant à subvenir aux besoins familiaux quotidiens. En augmentant leurs revenus, elles peuvent se créer un capital, l'investir et devenir de réelles actrices de l'économie. Elles peuvent par exemple y parvenir en organisant des ventes groupées d'animaux (volaille, etc.) ou en promouvant le paiement au mois ou à la semaine d'activités quotidiennes comme la livraison du lait du troupeau familial aux laiteries.

Sur le plan social également, un élevage plus productif géré par des femmes aurait de nombreux avantages. Des recherches montrent en effet que les femmes, contrairement aux hommes, dépensent plus facilement leur argent dans la santé, les vêtements et l'éducation des enfants. Pour ne citer qu'un exemple, en République Démocratique du Congo, les femmes vendent des lapins pour payer le minerval des études de leurs enfants. Ce geste contribue par la même occasion à l'augmentation de la qualité de vie en général.

Mais évidemment, lorsque les femmes gagnent de l'argent supplémentaire, elles se procurent également des denrées qu'elles ne produisent pas elles-mêmes et qui leur permettent de varier les repas de leurs enfants. L'autonomisation des femmes par l'élevage familial entraîne donc aussi une **amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.** En veillant à un meilleur équilibre nutritionnel, les femmes deviennent les gardiennes de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et augmentent leur résilience.

Enfin, le fait de gagner de l'argent, de mener une activité rémunératrice, d'avoir un revenu et de sortir de la sphère domestique, permet aux femmes de **gagner en estime de soi.** Mais malgré ces nombreuses possibilités, plusieurs défis freinent encore le développement de l'élevage familial.

Défis

Dans beaucoup de cultures, les femmes s'occupent davantage du petit élevage que du bétail. Elles n'héritent souvent que partiellement du troupeau familial de bovins. Même quand elles en sont propriétaires, elles ont peu de contrôle sur certaines étapes clés concernant le gros bétail, comme par exemple la décision de traiter (achat de médicaments), d'acheter des intrants ou de vendre du bétail. Mais surtout, elles ont peu de contrôle sur la gestion des revenus générés par le gros bétail. Leur légitimité sociale est limitée car elles dépendent financièrement des hommes pour leur développement économique, et leurs rôles et tâches se définissent de façon traditionnelle.

Quel que soit le type d'espèce dont elles s'occupent, elles ont plus difficilement accès aux facteurs de production (races sélectionnées, engrais et matériel mécanique), aux crédits et aux services financiers et agricoles. Elles sont également discriminées en ce qui concerne l'accès aux services vétérinaires : elles n'ont pas d'argent et ne disposent pas des informations nécessaires pour entrer en contact avec les docteurs vétérinaires et agents communautaires de santé animale. Cela a naturellement des effets néfastes sur la santé de leurs animaux, et sur la productivité de leur élevage. De plus, elles sont peu mobiles car elles n'ont pas de moyens de transport, ce qui diminue leur accès aux marchés, aux banques ou encore aux centres de formation. L'accès à l'éducation pose d'ailleurs un réel problème pour les femmes, qui représentent 2/3 de la population analphabète dans le monde (UNESCO, 2014). Ce défi est à l'origine de beaucoup de difficultés auxquelles sont confrontées les femmes, notamment leur marginalisation politique.

Enfin, les femmes peuvent consacrer moins de temps à leur activité car elles sont prises par les tâches domestiques (recherche du bois, de l'eau, des condiments, préparation des repas…) et les soins de toute la famille.

Il est donc important de tenir compte des défis auxquels les femmes doivent faire face pour élaborer et développer des projets d'appui aux populations en milieu rural. Le projet PAFEC[3] de VSF-B au Mali (voir encadré ci-après) est un exemple de bonne pratique en la matière. En effet, il travaille sur chacun de ces défis et propose un modèle de développement au service des populations et en particulier des femmes.

GENRE ET ÉLEVAGE FAMILIAL : INCOHÉRENCE DES POLITIQUES ?

De manière générale, la coopération internationale considère le genre comme une approche transversale qui doit se traduire dans chaque étape et chaque résultat des programmes qu'elle finance. C'est également la politique appliquée par la coopération belge.

Dans sa note stratégique « *Le genre dans la Coopération belge au développement* » datant de 2016, la coopération belge définit quatre priorités dont la sécurité alimentaire, l'accès

[2] *25 à 50 % des ménages ruraux sont dirigés par une femme, à cause de l'exode rural ou des migrations saisonnières des hommes en quête d'emploi, ou suite à une maladie ou au décès du mari (Le Monde Selon les Femmes, 2005)*

[3] *PAFEC: Projet d'Appui aux organisations Féminines par l'Elevage des Espèces à Cycle Court*

aux ressources naturelles et l'empowerment économique. Cette note explique que la stratégie de la coopération belge en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire a pour but principal de soutenir l'agriculture familiale durable. Cet objectif est cohérent avec les stratégies mises en œuvre précédemment par la coopération belge, puisque sa note stratégique de 2010 intitulée « *Agriculture et Sécurité alimentaire* » considérait déjà « l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes » comme un thème transversal. Pourtant, dans la nouvelle note stratégique « *Agriculture et Sécurité alimentaire* » datant de 2017, on observe un changement de focus. Désormais, l'accent est mis sur « le commerce régional (…) stimulé grâce notamment à l'accès au marché européen », au détriment de l'agriculture familiale, qui n'y est que peu voire pas mentionnée.

En effet, si on analyse la note stratégique, l'adjectif 'familial' n'est employé que trois fois dans le texte alors que le mot 'entrepreneuriat' apparaît au moins dix fois. Le préfixe 'agri-', faisant référence à la terre, revient 85 fois alors que les mots 'élevage' et 'agricultrice' ne sont cités que deux fois. Quand on sait que les femmes ne possèdent que 2 % des terres, toute formulation utilisant ce préfixe les exclut d'emblée du sujet traité. Le choix spécifique des mots est donc déterminant, et concourt à travers cette note à exclure les femmes rurales de la stratégique d'agriculture et de sécurité alimentaire du gouvernement belge.

Par ailleurs, bien que le commerce régional et mondial offre un réel potentiel économique, la réalité du terrain est bien différente pour ces femmes. En tenant compte des défis auxquels elles doivent faire face, il paraît très peu réaliste que les femmes bénéficient de l'accès aux marchés régionaux et mondiaux. Il semble donc y avoir ici une **incohérence entre la volonté de faire de l'égalité de genre un thème transversal de la stratégie de développement et la volonté de développer une agriculture entrepreneuriale et commerciale, destinée à l'exportation.** En effet, le développement de politiques en faveur des cultures d'exportation semble aller à l'encontre du développement d'une agriculture locale et d'un élevage de type familial. Or, comme nous l'avons expliqué plus haut, ceux-ci sont des points de départ essentiels pour aider les femmes des milieux ruraux à passer de la sphère domestique à la sphère économique, et les amener à sortir de la précarité.

Un succès d'émancipation des femmes grâce à l'aviculture villageoise au Mali : l'exemple du PAFEC

Le PAFEC est un projet de promotion de l'aviculture villageoise en milieu rural mis en place au Mali pour favoriser l'autonomisation des femmes.

Pour mettre en œuvre ce projet, Vétérinaires Sans Frontières et son partenaire Initiatives Conseils Développement (ICD) se sont entourés de différents partenaires : des vétérinaires privés locaux, des Vaccinatrices Villageoises de Volailles, des fournisseurs de provende et les Services Techniques Déconcentrés. La stratégie de ce projet était basée sur trois composantes transversales : une composante **économique**, une composante **technique** et une composante **sociale**, principalement **axée sur les femmes.** Le but était de passer d'une aviculture féminine improductive à **une aviculture améliorée**, c'est-à-dire : plus de volailles, moins de mortalité, plus de productivité par poule et une production orientée vers le marché.

Sur le terrain, le projet a été réalisé en trois phases avec des objectifs clairement définis. Dans un premier temps, le but a été d'améliorer ce qui existait déjà en transformant les élevages : équipements, adoption des innovations et formation des productrices. Dans un second temps, il y a eu une consolidation des acquis et l'ouverture du marché en mettant les éleveuses en relation avec les fournisseurs de services, et extension sur les villages. Finalement, la troisième phase avait pour but de rendre le dispositif autonome.

Au bout de cinq ans, les résultats obtenus sont impressionnants. Le taux de mortalité des poules a diminué de 39,7 % à 12,6 %, le nombre de productrices a plus que doublé, passant de 446 à 963 éleveuses, et le chiffre d'affaire global des ventes a été multiplié par huit, passant de 7 494 775 FCFA (11 443 Euros) à 62 376 965 FCFA (95 232 Euros).

Mais le plus intéressant dans ce projet a été d'évaluer les résultats sociaux : **les femmes ont-elles gagné** en autonomie ? Sur ce plan aussi, les résultats se sont avérés encourageants et ont montré que le statut social des femmes appuyées par le projet avait été renforcé. Au sein de leur famille, elles sont mieux considérées grâce à leur contribution financière et au fonctionnement économique de leur ménage. Au niveau communautaire, on a pu observer un renforcement de leurs capacités en vie associative et de leur leadership, ce qui a permis d'améliorer leur bien-être et de leur donner de l'assurance et de la confiance au sein de leur communauté. À présent, elles participent activement aux réunions et aux fêtes, mais surtout elles s'expriment et font entendre leur voix.

Le succès de ce projet semble donc découler d'une stratégie reposant sur :
(i) les plus vulnérables (les femmes paysannes) et leur structuration en groupes ;
(ii) l'amélioration du niveau de technicité (pour passer d'une production inefficace à une production efficace) ;
(ii) l'introduction d'une approche commerciale, inexistante au départ.
Proposer des changements techniques par le biais de formations et de soutien aux investissements d'une part, et rassembler les éleveuses individuelles en associations de productrices d'autre part, a permis aux éleveuses de passer d'une aviculture inefficace à une aviculture rentable qui augmente non seulement leurs revenus mais améliore aussi leur statut et leur confiance en elles.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Rendre l'élevage familial plus accessible aux femmes en milieu rural est une vraie opportunité de développer leur autonomie. Le petit élevage est une solution à privilégier dans ce domaine puisqu'il est fondé sur des structures existantes, demande un investissement minimum, ne nécessite pas forcément des terres agricoles ou des titres fonciers, mais aussi et surtout, parce qu'il est culturellement accepté par les hommes.

Cependant, de nombreux obstacles empêchent encore les femmes de s'épanouir pleinement dans l'élevage. Elles sont peu mobiles, elles manquent d'éducation, sont souvent peu représentées au niveau politique et ont peu d'impact sur les prises de décision au niveau de leurs activités, de leur famille, et de leur communauté. Pour développer leur autonomie, il est donc primordial de leur donner accès aux facteurs de productions, aux crédits et services financiers ainsi qu'aux services agricoles et vétérinaires. Mais il faudrait d'abord qu'elles puissent bénéficier pleinement de l'enseignement général et agricole et que leurs groupements soient davantage appuyés.

Un travail doit aussi être effectué au niveau des projets et programmes axés sur le genre afin de sensibiliser les hommes sur l'importance du rôle joué par les femmes dans le développement socio-économique. Pour arriver à une répartition plus équilibrée des tâches, il est essentiel que les hommes réalisent l'ampleur du travail réalisé par les femmes dans la sphère domestique. Forts de cette prise de conscience, ils pourront devenir des facilitateurs de changement en matière d'égalité de genre.

Toutefois, afin que l'élevage familial puisse pleinement jouer son rôle dans l'autonomisation des femmes, il est aussi essentiel que les politiques favorisent son développement. Pour cela, il faut supprimer ***les incohérences entre le genre comme approche transversale de toute stratégie au développement et la volonté de développer une agriculture entrepreneuriale. L'agriculture « entrepreneuriale » doit respecter le caractère familial de l'agriculture dans les pays du Sud.***

Par ailleurs, les acteurs économiques et politiques doivent absolument ***différencier d'une part l'agriculture de l'élevage, et d'autre part, l'élevage familial de l'élevage en général.*** *Ces distinctions sont capitales si nous voulons donner une réelle place à l'élevage familial, levier de changement si efficace pour soutenir l'autonomisation des femmes.*

Enfin, pour que les élevages familiaux gérés par les femmes soient réellement soutenus, les acteurs politiques et économiques doivent considérer l'élevage comme un ***instrument à inclure dans les politiques d'égalité de genre*** *et pas seulement dans les politiques économiques ou agricoles.*

Bibliographie

Banque Mondiale (2015) *Toujours plus de personnes pauvres en Afrique malgré les progrès réalisés en matière d'éducation et de santé*. Available at: http://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2015/10/16/africa-gains-in-health-education-but-numbers-of-poor-grow • Banque Mondiale (2017) *Les femmes dans l'agriculture, des agents de changement pour le système alimentaire mondial,* Available at : http://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2017/03/07/women-in-agriculture-the-agents-of-change-for-the-food-system • Basquin Fané H.(2017) Au Burkina Faso, Mali et Sénégal les éleveurs s'affirment sur la scène politique, *Comité Français pour la Solidarité Internationale*, Programme Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'ouest, 74, 6p. Available at : http://www.alimenterre.org/sites/www.cfsi.asso.fr/files/1061-entretien-20141119-apess-hindatou-amadou-cfsi.pdf • Charlier, S.et Nuozzi C. (no date) Nutrition et Genre, *Coalitions contre la faim,* (Fiche thématique) 6p • Coopération Belge au Développement (2016) *Le genre dans la Coopération belge au développement* Available at: https://diplomatie.belgium.be/sites/default/files/downloads/Le-genre-dans-la-Cooperation-belge-au-developpement.pdf • Coopération Belge au Développement (2016) *Plan d'Action Relatif à l'Integration de la dimension genre : Direction générale de la Cooperation au Développement.* Available at: https://diplomatie.belgium.be/sites/default/files/downloads/Plan-action-dimension-de-genre.pdf • Coopération Belge au Développement (2017) *De la Subsistance à l'entrepreneuriat : Note Stratégique « Agriculture et Sécurité alimentaire » pour la Coopération belge au développement.* Available at: https://diplomatie.belgium.be/sites/default/files/downloads/note_strategique_agriculture_et_securite_alimentaire_2017.pdf • Diarra M. (no date) : Rapport de l'atelier de Kombissiri 10 Réalités des femmes éleveures • Diplomatie Belgium (2016) Le genre dans la Cooperation belge au developpement. Available at : https://diplomatie.belgium.be/sites/default/files/downloads/Le-genre-dans-la-Cooperation-belge-au-developpement.pdf • Dr. Samake Traoré, F (2017), Le PAFEC, un modèle innovant de promotion de l'aviculture villageoise en milieu rural, (Power Point Presentation) • FAO (2011) *Le rôle essentiel des femmes dans l'agriculture et le développement rural.* Available at : http://www.fao.org/docrep/meeting/022/mb054f.pdf • Hachimou I., Pil S., Ripoche D., Counet M. Timmermans E., van Mierlo J., Van Troos K. (no date) Nutrition et élevage familial, Coalition contre la faim, (Fiche thématique) 7p • Hawa S., Kalossi M., Sangaré A., Touré K., Mallé M., Samaké T., Moctar Diallo A., Vias G., Goita B., Pil S (no date) L'aviculture villageoise, une activité génératrice de revenus au bénéfice des femmes rurales de Katie, 26p • Hindatou A., responsable plaidoyer et genre de l'Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en savane (APESS) (16 octobre 2017) interview personnel Vétérinaire Sans Frontière (2015) Stratégie Genre 10p •
Makola V. and Crosset S.,(no date) Nutrition : concept et définitions, *Coalition contre la faim,* (fiche thématique) 8p. • Monde selon les femmes (2014), Agroécologie, plaidoyer pour une perspective de genre Lutte contre la malnutrition et pour une souveraineté alimentaire : *Recherche et Plaidoyer* , 15, p15 •
Monde Selon les Femmes(2005). *Femmes rurales et accès à la terre,* Palabres, N°13-2005. Available at : http://www.mondefemmes.be/genre-developpement-developpement-outils_recits-experiences_palabras_palabras13.htm • Programme Alimentaire Mondial (2016) *10 faits à propos des femmes* . Available at : http://fr.wfp.org/content/10-faits-chiffres-femmes-et-faim • Ripoche D., VSF, Directeur régional Grands Lacs (Kigali) interview personnel •
Rivera-Ferre, M.G., Lopez-i-Gelats, F.(2012) The Role of Small Scale Livestock farming in climate change and food security. Available at: http://vsf-international.org/wp-content/uploads/2015/01/STUDY_the-role-of-small-scale-livestock-farming-in-climate-change-and-food-security.pdf • Samaké F.(2013) « Genre &Elevage Familial » : cas de la région Koulikoro au Mali • Schneider, M (2012) Relation Genre dans la filière lait périurbaine de Niamey, Cas des bassins laitiers de Hamdalaye, Kollo, Say et Niamey: Dianostic agro-socio-économique pour le projet Nariindu « Approvisionner durablement Niamey en lait local par les petits éleveurs », (Rapport de Stage) • Unesco (2014) *Journée Internationale de la femme : l'Egalité pour les Femmes est un Progrès pour Tous,* available at : http://www.unesco.org/new/fr/unesco/events/prizes-and-celebrations/celebrations/international-days/international-womens-day-2014/women-ed-facts-and-figure/ •
Vias G. (2011) Stratégie de Mise en Oeuvre du PAFEC; document de capitalisation •

DIERENARTSEN ZONDER GRENZEN | VETERINAIRES SANS FRONTIERES BELGIUM